



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation Régionale Académique à la Formation
Professionnelle Initiale et Continue**

Délégation Régionale Académique à la Formation
Professionnelle Initiale et Continue

DRAFPIC

2023-2024 n°

Affaire suivie par :

Maud POULBASSIA

Tél : 02 62 29 78 30

Mél : maud.poulbassia@ftlvreunion.fr

08 rue Henri Cornu
Immeuble COSINUS
97490 SAINTE CLOTILDE

Saint-Denis, le

06 FEV 2024

Le Recteur,

Monsieur le président de l'Université
Mesdames et Messieurs les conseillers techniques
Mesdames et Messieurs les IA-IPR et les IEN
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les chefs de divisions

Objet : Recrutement de conseillers en formation professionnelle dans l'académie de La Réunion - rentrée scolaire 2024-2025

Références :

- Décret n°90-426 du 22 mai 1990
- Arrêté du 14 juin 1990
- Note de service n°90-129 du 14 juin 1990

Pièces-Jointes :

- **Annexe 1** : l'appel à candidatures
- **Annexe 2** : le calendrier de recrutement des Conseillers en Formation Professionnelle
- **Annexe 3** : le descriptif des fonctions et de la situation de Conseiller en Formation Professionnelle
- **Annexe 4** : le dossier de candidature et la fiche de constitution du dossier

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

La présente circulaire a pour objet de fixer les conditions et modalités de recrutement des Conseillers en Formation Professionnelle sur les postes susceptibles d'être vacants au cours de l'année scolaire 2024/2025. Je vous demande d'assurer sa plus large diffusion auprès des personnels placés sous votre autorité

Peuvent candidater, tous les fonctionnaires de **catégorie A** de l'éducation nationale, tous les agents titulaires de **catégorie A** de la fonction publique.

Peuvent également être candidats les personnels contractuels de toute fonction publique et les personnels du secteur privé titulaires d'un diplôme ou titre de niveau 6.

Vous trouverez en annexes :

- **Annexe 1** : l'appel à candidatures
- **Annexe 2** : le calendrier de recrutement des Conseillers en Formation Professionnelle
- **Annexe 3** : le descriptif des fonctions et de la situation de Conseiller en Formation Professionnelle
- **Annexe 4** : le dossier de candidature et la fiche de constitution du dossier

Deux réunions d'information sur le métier de conseiller en formation professionnelle sont programmées les :

- **Mercredi 14 février 2024** de 10 h 00 à 12 h 00 – Antenne Sud du GIP FCIP - Saint-Pierre
- **Mercredi 21 février 2024** de 14 h 00 à 16 h 00 – DRAFPIC – 08 rue Henri Cornu 97490 Saint-Denis
- **Mercredi 05 mars 2024** de 14 h 00 à 16 h 00 – Webinaire (les informations relatives à ce webinaire seront disponibles sur le site www.ftlvreunion.fr)

Le dossier de candidature est à retourner en 1 exemplaire soit

- **par dépôt direct ou par voie postale à :**

GIP-FCIP
08 rue Henri Cornu
Immeuble Cosinus
97490 SAINTE CLOTILDE

- **par voie électronique à :** recrutement@ftlvreunion.fr

La date limite de réception du dossier de candidature est fixée au : **mercredi 22 mars 2024 à 16 h 00.**

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ne pourra être pris en considération.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez aux présentes instructions.

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site Internet <http://www.ac-reunion.fr> rubrique « *concours, métiers et Ressources Humaines/Autres recrutements/Appel à candidatures* » ou <http://www.ftlvreunion.fr>.

Le recteur de région académique,
recteur d'académie



Pierre-François MOURIER